

## Le Journal de Gien, 27 décembre 2018

CÉRÉMONIE DE VŒUX DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SULLY À DAMPIÈRE-EN-BURLY

### Solidarité et proximité, vœux 2019

**Marcédé dornier, Nicole Lepetit** présentent les vœux aux élus intercommunaux et aux personnels de la com-com du Val de Sully, en présence du sénateur Jean-Pierre Sauer, à l'auditorium de Dampierre-en-Burly.



Des élèves de l'école de musique qui font partie des 450 inscrits ont ouvert la cérémonie des vœux.

#### 1. La création d'une maison pour tous à Sully

L'objectif sera d'accueillir des services de la com-com comme l'austérité

emploi, relais petite enfance, etc. Elle permettra aux personnes sociales

d'être regroupées à cet effet. L'élaboration de

leur permettra l'accompagnement individualisé et la mise en œuvre d'actions

et formations collectives. Un projet de mobilité s'inscrit dans cette action sociale pour que ce lieu soit accessible à tous.

#### 2. Un multi-accueil à Dampierre-en-Burly

Il sera construit pour une capacité de 30 lits. Il répondra aux familles en attente d'un accueil collectif dont le nombre est en hausse constante et dont le taux d'attente professionnel est plus élevé que le taux national. Il devait ouvrir fin 2019 début 2020.

#### 3. Une opération programmée d'embellissement de l'habitat

L'objectif est d'aider financièrement la rénovation des habitations. Les premiers fruits de cette opération sont attendus pour le second semestre 2019.



Le sénateur Jean-Pierre Sauer et le conseiller départemental Jean-Luc Riglet sous vœux soutenant la présidence.

**La com-com en chiffres**  
28 personnes travaillant en 2018 par la com-com tous coûts confondus.  
2,2 millions d'euros : coût de montage de la grille en charge intégrée à l'APC (fin de poursuite des missions intercommunales).  
900.000 € de dotations de solidarité versées aux communes membres.  
1 million d'euros pour les travaux d'investissement par le biais de fonds de concours.  
3300 € versés dans le cadre de manifestations culturelles à caractère intercommunal.  
40 200 € de subventions à vocations sociales (FSL, FSL, FSL, etc.).  
11.500 € de subventions à vocations éducatives (collège des écoles, SUDS, etc.).  
43 bâtiments gérés et entretenus par la CDC (accueil loisirs, offices muraux...).



Les élus communautaires et le personnel de la CDC ont pris place dans l'auditorium.